



**AVIS PUBLIC SÉANCE EXTRAORDINAIRE
AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE CAPLAN**

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, François Bouchard, directeur générale et greffier-trésorier de la susdite municipalité.

Conformément aux articles 152 à 157 du Code municipal du Québec, le conseil de la Municipalité de Caplan tiendra une séance extraordinaire le 16 décembre 2024 à 19h30, à la salle multifonctionnelle sis/sise au 2, boulevard Perron Est.

Lors de cette séance, les délibérations du conseil porteront exclusivement :

- Le dépôt du plan triennal d'immobilisation 2025-2027 ;

Donné à Caplan, ce 11 décembre 2024

François Bouchard

François Bouchard

Directeur général et greffier-trésorier